

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

INSCRIPTION ET ORGANISATION

Pour vous inscrire :

■ Pour les formations « Aide à l'installation, création et reprise d'entreprise », il faut être en cours de création d'entreprise libérale ou installé(e) depuis moins d'un an.

■ Pour toutes les formations traditionnelles (sauf les formations de créations d'entreprises libérales), vous devez être immatriculé(e), et à jour de vos cotisations URSSAF. À cet effet, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir la copie de votre attestation URSSAF de Contribution à la Formation Professionnelle (CFP), pour valider votre prise en charge.

Inscription par le web :

Le formulaire disponible via notre site internet doit être dûment complété.

Inscription par téléphone :

Le formulaire sera complété en direct avec le conseiller en formation.

Après l'inscription :

Vous recevrez une confirmation d'inscription par mail. 10 jours avant la formation, sous réserve d'un nombre satisfaisant d'inscrits, vous recevrez par mail votre convocation qui comprend :

- le programme pédagogique,
- le règlement intérieur,

- un plan logistique,
- les détails techniques.

La MPL Grand Ouest - ORIFF PL Bretagne / Pays de la Loire ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas de report ou d'annulation d'une session, dont vous serez informé(e) dans les meilleurs délais. Elle se réserve la possibilité d'annuler les formations en cas d'effectifs insuffisants ou en cas de force majeure, au maximum 5 jours ouvrés avant la formation.

DÉSISTEMENT ET ABSENCE

Tout désistement à une session de formation devra faire l'objet d'un mail à l'adresse suivante, au moins 6 jours avant : contact@mplgrandouest.org

Aucune annulation ne sera acceptée par téléphone.

En cas d'absence non signalée, avant le début de la formation, la MPL Grand Ouest se réserve le droit de facturer des frais d'annulation d'un montant de 50 euros, sauf en cas de force majeure (accident, hospitalisation, arrêt-maladie, décès d'un proche). Un justificatif pourra vous être demandé.

HORAIRES DE FORMATIONS

- Demi-journée : 9h00 - 13h00 ou 13h00 - 17h00,
- Journée : 9h00- 17h30 environ, avec une pause déjeuner d'une heure et demi.

FINANCEMENT ET PRISE EN CHARGE

Dans le cadre du paiement de votre contribution à la formation professionnelle (CFP), vous pouvez bénéficier d'un financement de vos actions de formation. En fonction de votre situation et de votre code APE (ou NAF), l'organisme financeur est différent.

	Professionnels libéraux relevant du FIF-PL. (Fond Interprofessionnel de Formation)		Professionnels libéraux ne relevant pas du FIF-PL et salariés. (médecin, artiste, moniteur auto-école...)		Professionnels libéraux adhérents à une AGA partenaire.
	Formations traditionnelles (cf p.20 à p.45)	Aide à l'installation et à la création (cf p.8).	Formations traditionnelles (cf p.20 à p.45)	Aide à l'installation et à la création (cf p.8).	Formations traditionnelles (cf p.20 à p.45)
Professionnels libéraux installés	2 jours par année civile, pris en charge par le FIF-PL, sans avance de frais pour vous, ni incidence sur votre propre budget individuel de formation.	4 jours (gratuits) par année civile. Votre n° SIRET doit dater de moins d'un an.	250 € la journée de formation ou 125 € la demi-journée. Vous devez faire une demande de prise en charge à votre fond de financement (ACTALIANS, AGEFICE, AGEFOS, FAF-PM...). Il convient de se rapprocher d'eux pour toute information à ce sujet.	50 € la journée de formation.	Formations illimitées en comptabilité et fiscalité, et vous bénéficiez en plus de 3 formations à choisir dans ce catalogue. (Hors aide à l'installation et à la création).
	Si vous souhaitez participer à davantage de formations, les tarifs sont les suivants : 250 € la journée supplémentaire ou 125 € la demi-journée, avec une possibilité de prise en charge individuel par le FIF-PL.				
Professionnels libéraux non installés	250 € la journée de formation.	4 et 5 jours (gratuits) par année civile.	250 € la journée de formation ou 125 € la demi-journée. Demande de prise en charge à votre fond de financement	150 € pour 4 jours et 200 € pour 5 jours par année civile.	